

L'an deux mil dix-sept, le quinze mai, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mme Delphine AUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2017

Présents : Mme AUNEAU Delphine, maire, Mmes DELAFOSSE Audrey, MATHIEUX Lucie, VANNIER Maëva, Mrs BERNARD Pierre-Maurice, BILLOT Lionel, DUMONT LEMARIE Sylvain, LEON Jean-Pierre, SOLEIL Jacques.

Nombre de Conseillers : En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 11

Excusés ayant donné procuration :
Mr MASSONNAT Rodolphe à Mme VANNIER Maëva
Mr DUTOUR Fabrice à Mme AUNEAU Delphine,

Absents : Mrs BOISTARD Frédéric, PAIN Cédric

Secrétaire de séance : Mr BILLOT Lionel

Compte-rendu du Conseil Municipal

Distributeur de baguettes : Après avoir étudié deux propositions faites pour l'installation d'un distributeur de baguettes, le conseil décide à l'unanimité de retenir l'offre de Mme MANSO proposant 3 articles différents, à régler par pièces ou par CB.

Eau : Le contrat de délégation par affermage du service public de l'eau potable, conclu avec STGS arrivant à échéance le 31 décembre 2017, le conseil municipal décide de retenir le principe de délégation sous forme d'affermage du service d'eau potable pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, autorise l'Assistant Maître d'Ouvrage à lancer la procédure, demande que les candidatures et les offres soient remises conjointement. (à l'unanimité)

Assainissement : La nouvelle station d'épuration sera mise en service à compter du 1^{er} juin 2017. Vu les aspects techniques de cette nouvelle station, le conseil municipal décide de retenir le principe de délégation sous forme d'affermage du service d'assainissement collectif pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, autorise l'Assistant Maître d'Ouvrage à lancer la procédure, demande que les candidatures et les offres soient remises conjointement. Il autorise le maire à signer une convention avec STGS pour la gestion de la station du 1^{er} juin 2017 au 31 décembre 2017 pour un montant de 8 250.00 € HT. (à l'unanimité)

Commission Service Public Assainissement et Eau : Cette commission est composée de Mme VANNIER Maëva, Mme DELAFOSSE Audrey, Mr SOLEIL Jacques membres titulaires et de Mme MATHIEUX Lucie, Mr LEON Jean-Pierre, Mr BILLOT Lionel, membres suppléants. (à l'unanimité)

Commission Intercommunale des Impôts Directs : Suite à la création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs par le Conseil Communautaire, il est nécessaire de désigner un membre titulaire et un membre suppléant au sein du conseil municipal. Mme VANNIER Maëva est désignée membre titulaire, Mme AUNEAU Delphine membre suppléant. (à l'unanimité)

Tarifs restauration scolaire 2017/2018 : le conseil maintient ses tarifs (3.00 € pour les réguliers, 3.40 € pour les occasionnels et 6.10 € pour les adultes. (à l'unanimité)

Tarifs garderie 2017/2018 : le conseil maintient ses tarifs par enfant (1 à 30 demi-heures mensuelles : 1.15 € la demi-heure. Au-delà de 30 demi-heures mensuelles : 0.80 € la demi-heure) Paiement minimum de 5 €

Création de poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe : le contrat CAE affecté à l'agence postale prenant fin le 30 juin 2017, le conseil décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2017 à raison de 30/35ème. (à l'unanimité).

Le maire,
Delphine AUNEAU.